



Mode d'emploi du correcteur terminologique pour OpenOffice.org

version du 18/12/2009

Introduction.....	2
I Installation.....	2
I.1 Incompatibilité.....	2
I.2 Vérifications préalables.....	2
I.3 Installation pas à pas.....	3
I.4 Installation d'une nouvelle version.....	3
II Présentation.....	4
II.1 Barre d'outils du correcteur.....	4
II.2 Fenêtre du correcteur.....	4
III Utilisation.....	4
III.1 Mode correction en cours de frappe.....	4
III.2 Mode correction de tout le document.....	5
III.3 Mode correction de la sélection.....	5
III.4 Correction d'un terme dans la fenêtre.....	5
III.5 Activation et désactivation de la correction en cours de frappe.....	6
III.5.1 Activation et désactivation.....	6
III.5.2 Ne pas activer automatiquement la correction en cours de frappe.....	6
IV Contenu de la correction	6
IV.1 Choix des termes.....	6
IV.2 Ce qu'il corrige et ce qu'il ne corrige pas.....	7
V Droits de diffusion.....	7

Introduction

Le correcteur terminologique pour OpenOffice.org propose le remplacement de termes étrangers par des termes français recommandés officiellement. Par exemple, le correcteur propose de remplacer *e-mail* par *courriel*, *database* par *base de données*, etc.

L'usage des termes recommandés par le dispositif d'enrichissement de la langue française est obligatoire dans les écrits « qui émanent des services et des établissements publics de l'État » (décret du 3 juillet 1996, art.11) et « dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 » (contrats et marques de fabrique liés à l'exécution de missions de service public).

I Installation

I.1 Incompatibilité

Le correcteur terminologique n'est pas compatible avec l'extension StarXpert-French-Spacing-1.4.1.oxt qui crée des espaces insécables en cours de frappe. Cette extension ne sera sans doute plus utile à l'avenir, car il est prévu d'inclure la fonctionnalité d'espace insécable dans la version 3.3 d'OpenOffice.org en juin 2010.

I.2 Vérifications préalables

ATTENTION, **avant** de commencer l'installation, vérifiez que votre ordinateur remplit les quatre conditions suivantes :

- un système d'exploitation Windows, Vista ou Gnu/Linux
Sous Mac OS l'utilisation est possible mais n'est pas garantie.
- la suite bureautique OpenOffice.org version 2.3 ou plus
Dans *Aide*, à propos de *OpenOffice.org* vous voyez votre version d'OpenOffice.org. Elle comporte trois chiffres et ressemble à 2.3.3, ne tenez compte que des deux premiers chiffres. Les versions compatibles sont 2.3, 2.4, 3.0, 3.1 et au-delà.
- la machine Java associée version 1.5 ou plus
Dans *Outils*, *Options*, *OpenOffice.org*, *Java* vous voyez la machine Java associée et sa version. La version comporte plusieurs chiffres et ressemble à 1.6.0_07, ne tenez compte que des deux premiers chiffres. Les versions compatibles sont 1.5, 1.6 et au-delà.
- le correcteur terminologique n'est pas déjà installé
Dans *Outils*, *Gestionnaire des extensions*, (*Mes extensions*), s'il y a une ligne qui ressemble à terminologie-1.0.0.oxt (les chiffres peuvent varier), le correcteur terminologique est déjà installé. Cliquez dessus et cliquez sur Supprimer. Fermez OpenOffice.org. Si vous avez le démarrage rapide (icône OpenOffice.org en bas à droite de l'écran), clic droit sur l'icône, cliquez sur *Quitter le démarrage rapide*.

Si l'une des quatre conditions n'est pas remplie, effectuez les opérations nécessaires avant d'aller plus loin.

I.1 Installation pas à pas

Le correcteur terminologique est téléchargeable depuis le site officiel des extensions d'OpenOffice.org :

<http://extensions.services.openoffice.org/project/ctoo>

Il se présente sous la forme d'un fichier d'environ 150 Ko appelé terminologie-1.0.0.oxt (les trois chiffres indiquent la version du correcteur et peuvent varier). Il s'installe comme toutes les extensions d'OpenOffice.org.

- Téléchargez le fichier et enregistrez le sur votre disque dur
 - Démarrez OpenOffice.org
 - Menu *Outils, Gestionnaire des extensions*.
- > Si vous avez OpenOffice.org version 2 : cliquez sur *Mes extensions*, cliquez sur *Ajouter*
- > Si vous avez OpenOffice.org version 3 : cliquez sur *Ajouter*
- Recherchez le fichier sur votre disque dur, sélectionnez le, cliquez sur *Ouvrir*
 - cliquez sur *Fermer*
 - Si un message d'erreur s'affiche, c'est que votre ordinateur ne remplit pas les conditions nécessaires. Revenez au paragraphe précédent [Vérifications préalables](#).
 - Fermez OpenOffice.org
 - Si vous avez le démarrage rapide (icône OpenOffice.org en bas à droite de l'écran), clic droit sur l'icône, cliquez sur *Quitter le démarrage rapide*
 - Démarrez le traitement de texte d'OpenOffice.org
 - Une nouvelle barre d'outils comportant 4 boutons apparaît en haut de l'écran (cf. [infra](#)). Dans la barre de titre de cette barre d'outils, cliquez sur la flèche vers le bas, un menu se déroule, cliquez sur *Ancrer la barre d'outils*. La barre d'outils s'installe avec les autres barres d'outils
 - Le correcteur est installé, la correction en cours de frappe est activée

I.1 Installation d'une nouvelle version

- Désinstallez la version actuelle

Dans *Outils, Gestionnaire des extensions, (Mes extensions)*, il y a une ligne qui ressemble à terminologie-1.0.0.oxt (les chiffres peuvent varier). Cliquez dessus et cliquez sur Supprimer. Fermez OpenOffice.org. Si vous avez le démarrage rapide (icône OpenOffice.org en bas à droite de l'écran), clic droit sur l'icône, cliquez sur *Quitter le démarrage rapide*.
- Installez la nouvelle version

Voir le paragraphe ci-dessus [Installation pas à pas](#).

I Présentation

I.1 Barre d'outils du correcteur

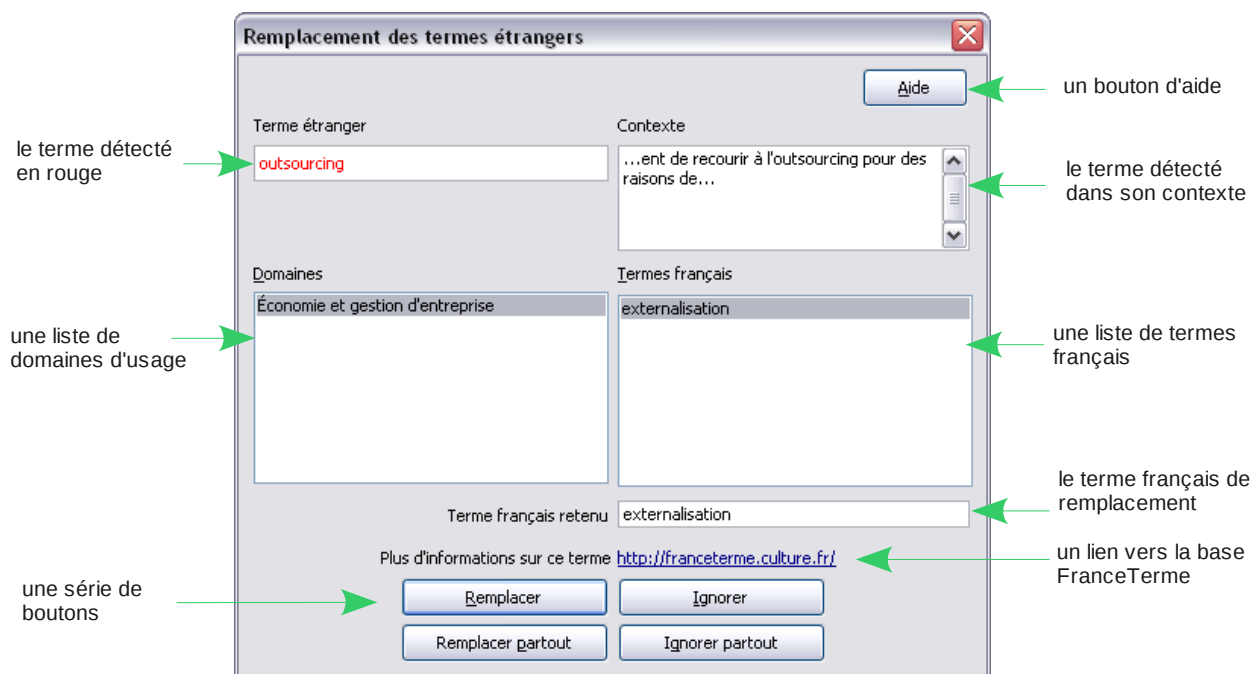
La barre d'outils contient 4 boutons :



- 1er bouton : (ré)activation de la correction en cours de frappe
- 2ème bouton : désactivation de la correction en cours de frappe
- 3ème bouton : correction de tout le document
- 4ème bouton : correction de la sélection

Les mêmes opérations peuvent être obtenues par le menu *Outils, Add-ons, Correcteur terminologique*.

I.1 Fenêtre du correcteur



II Utilisation

Le correcteur fonctionne dans le traitement de texte. On peut l'utiliser selon 3 modes : correction en cours de frappe, correction de tout le document, correction de la sélection.

II.1 Mode correction en cours de frappe

Ce mode est automatiquement activé à l'ouverture d'un document dans le traitement de texte. Pour le désactiver, voir [Activation et désactivation de la correction en cours de frappe](#).

Lorsque vous avez tapé un terme étranger, il est sélectionné et la [fenêtre du correcteur](#) apparaît par-dessus celle d'OpenOffice.org pour vous proposer son remplacement.

II.2 Mode correction de tout le document

Ce mode s'utilise lorsque vous voulez corriger un document déjà rédigé. Cliquez sur le 3ème bouton (vous pouvez aussi utiliser le menu *Outils, Add-ons, Vérifier tout le document*). Tout le contenu du document est analysé par le correcteur. Quand un terme étranger est détecté, il est sélectionné et la [fenêtre du correcteur](#) apparaît pour vous proposer son remplacement.

Pendant l'analyse du document, si votre document est très long et contient très peu de termes étrangers, il peut s'écouler quelques secondes avant que le terme suivant soit détecté et que la fenêtre du correcteur s'affiche.

Quand la fenêtre du correcteur est affichée, vous pouvez arrêter l'analyse du document en fermant la fenêtre (cliquez sur la croix blanche dans un carré rouge en haut à droite de la fenêtre).

Quand tout le document a été analysé, une boîte de dialogue vous signale que la correction est terminée.

II.3 Mode correction de la sélection

Ce mode s'utilise lorsque vous voulez corriger une partie d'un document, par exemple un mot ou une expression. Sélectionnez le texte à corriger, puis cliquez sur le 4ème bouton (vous pouvez aussi utiliser le menu *Outils, Add-ons, Vérifier la sélection*). La sélection est analysée par le correcteur. Si un terme étranger est détecté, il est sélectionné et la [fenêtre du correcteur](#) apparaît pour vous proposer son remplacement.

Quand la sélection a été analysée, une boîte de dialogue vous signale que la correction est terminée.

II.4 Correction d'un terme dans la fenêtre

Dans la fenêtre du correcteur, le terme étranger est affiché en rouge, il est aussi affiché dans son contexte. Pour mieux voir le terme détecté dans son contexte, déplacez la fenêtre du correcteur sur l'écran, vous voyez dans la fenêtre de votre document le terme étranger sélectionné.

La liste des domaines propose un ou plusieurs domaines où on peut rencontrer ce terme. Par défaut, le premier domaine est sélectionné. Si votre texte s'applique à un autre domaine, sélectionnez le, la liste des termes français se modifiera si nécessaire.

La liste des termes français propose un ou plusieurs termes français. Par défaut, le premier terme est sélectionné. Si ce terme ne convient pas, sélectionnez en un autre dans la liste.

Le terme français sélectionné dans la liste s'affiche dans la zone *Terme français retenu*.

Si vous avez un accès internet et que vous voulez en savoir plus sur ce terme français, ou en cas de doute, cliquez sur le lien <http://franceterme.culture.fr/> qui affichera dans votre navigateur la description de ce terme.

Vous pouvez modifier le terme français retenu pour le mettre au féminin ou au pluriel ou le conjuguer.

Pour effectuer le remplacement, vous pouvez au choix taper sur la touche *Entrée* ou cliquer sur le bouton *Remplacer*.

Si vous souhaitez conserver le terme étranger, cliquez sur le bouton *Ignorer*.

Les boutons *Remplacer partout* ou *Ignorer partout* s'utilisent lors de la correction de tout le document ou de la sélection. Votre choix prend effet sur toutes les occurrences du terme étranger dans le document ou la sélection.

II.5 Activation et désactivation de la correction en cours de frappe

II.5.1 Activation et désactivation

La correction en cours de frappe est automatiquement activée à l'ouverture d'un document dans le traitement de texte. Ce fonctionnement par défaut vous aide à respecter les prescriptions légales et réglementaires relatives à la langue française (cf. [supra](#)) dans les documents que vous rédigez.

Vous pouvez désactiver la correction en cours de frappe en cliquant sur le 2ème bouton, mais à l'ouverture de document suivante, elle sera de nouveau active.

L'activation ou la réactivation de la correction en cours de frappe se fait par le 1er bouton, la désactivation par le 2ème (vous pouvez aussi utiliser le menu *Outils, Add-ons, Correcteur terminologique, activer la correction en cours de frappe* ou *désactiver la correction en cours de frappe*). Lors d'une (ré)activation ou désactivation, tous les documents ouverts dans le traitement de texte sont concernés.

II.5.2 Ne pas activer automatiquement la correction en cours de frappe

Par défaut, la correction en cours de frappe est activée automatiquement à l'ouverture d'un document. Si ce fonctionnement n'est pas adapté à vos besoins, vous pouvez le supprimer.

Allez dans *Outils, Add-ons, Correcteur terminologique*, cliquez sur *ne pas activer automatiquement la correction en cours de frappe*. Fermez OpenOffice.org. Si vous avez le démarrage rapide (icône OpenOffice.org en bas à droite de l'écran), clic droit sur l'icône, cliquez sur *Quitter le démarrage rapide*. Désormais, quand vous ouvrirez un document dans le traitement de texte, la correction en cours de frappe sera inactive. Vous pourrez bien sûr l'activer par un clic sur le 1er bouton.

Si plus tard vous souhaitez revenir au fonctionnement normal, allez dans *Outils, Add-ons, Correcteur terminologique*, cliquez sur *activer automatiquement la correction en cours de frappe*. Fermez OpenOffice.org. Si vous avez le démarrage rapide (icône OpenOffice.org en bas à droite de l'écran), clic droit sur l'icône, cliquez sur *Quitter le démarrage rapide*.

III Contenu de la correction

III.1 Choix des termes

Le correcteur utilise les données de la base FranceTerme <http://franceterme.culture.fr> qui regroupe les termes recommandés par le dispositif d'enrichissement de la langue française. Le dispositif comprend dix-huit commissions spécialisées de terminologie et de néologie, compétentes dans leur domaine (informatique, transport, nucléaire, etc.), des partenaires francophones institutionnels ainsi que la Commission générale de terminologie et l'Académie française, chargées de superviser les propositions de termes. L'accord du ministre concerné par le domaine est nécessaire avant toute publication de liste de vocabulaire recommandé au *Journal officiel*. Chaque fiche descriptive d'un terme dans FranceTerme comporte une icône enveloppe pour transmettre des remarques et suggestions sur la fiche. Vous pouvez aussi transmettre vos suggestions de nouveaux termes dans la boîte à idées générale de FranceTerme <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/boiteidees.html>

Le correcteur fonctionne avec une extraction de FranceTerme mais son fonctionnement ne nécessite pas l'accès à ce site. Néanmoins, si l'utilisateur le souhaite et s'il a un accès internet, un lien dans la fenêtre du correcteur lui permet de consulter le terme français sélectionné en ligne dans la base FranceTerme.

Le correcteur est mis à jour régulièrement pour tenir compte des nouveaux termes publiés au *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française.

III.2 Ce qu'il corrige et ce qu'il ne corrige pas

Le correcteur fonctionne un peu comme le correcteur orthographique, par comparaison entre les mots du texte et les mots de la base FranceTerme. Il n'analyse pas l'ensemble de la phrase et ne tient pas compte du sens des mots.

Dans sa version actuelle, le correcteur ne détecte pas les formes conjuguées, les féminins et les pluriels, sauf les pluriels en « s ». Le terme français de remplacement est toujours proposé au masculin singulier pour les noms et adjectifs ou à l'infinitif pour les verbes. L'utilisateur peut le modifier si nécessaire.

Le correcteur ne détecte pas les termes étrangers qui sont absents de FranceTerme. Par exemple *spam* n'est pas détecté car il n'y figure pas.

Le correcteur ne détecte pas certains termes étrangers de Franceterme qui sont aussi des termes français courants, par exemple : *font*, *chat*, *base*. C'est un choix, pour éviter des déclenchements intempestifs qui risqueraient de rendre le correcteur insupportable. La liste des termes étrangers non détectés est révisée régulièrement.

Le correcteur ne se déclenche pas lorsque le terme étranger et le terme français de remplacement s'écrivent de façon identique (même si la prononciation est différente), car la correction est inutile. Par exemple : *diffusion*, *placement*.

Le correcteur se déclenche sur certaines variantes orthographiques des termes étrangers. Par exemple *mail* est détecté alors que seul *e-mail* figure dans FranceTerme. Cela permet de prendre en compte des variantes orthographiques. La liste des variantes est révisée régulièrement.

IV Droits de diffusion

Le correcteur terminologique est un logiciel libre sous licence LGPL. Il peut être diffusé librement et gratuitement. Il est interdit de vendre le correcteur tout seul mais il peut être intégré à un logiciel commercial plus important.

http://franceterme.culture.fr/public/lgpl-3.0_fr.txt

Le présent mode d'emploi a été rédigé par Laure Patas d'Illiers, du bureau 2B de la DPAEP aux ministères économique et financier. Il est sous licence à titre d'œuvre en usage partagé (*Creative Commons*) avec les options *paternité*, *pas d'usage commercial* et *partage à l'identique (by nc sa)*. Il peut être diffusé gratuitement mais il ne peut pas être vendu. Il peut être modifié, mais sans supprimer le nom de l'auteur et la référence à la licence. **Il est donc interdit de supprimer ce paragraphe Droits de diffusion.**



<http://fr.creativecommons.org/>